

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 14 novembre 2024

CAI-BU(2024)02_FR

COMITE SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (CAI)

Bureau - 10^{ème} Réunion

13 novembre 2024
10h-16h (CET)
Paris

RAPPORT DE REUNION

1. Ouverture de la réunion

1. Le Président du Comité sur l'intelligence artificielle (CAI), M. Mario HERNANDEZ RAMOS (Espagne), a souhaité la bienvenue aux membres nouvellement élus du Bureau. Il a exposé le principal objectif de la réunion, à savoir la préparation de la 12^{ème} réunion plénière du CAI (du 26 au 28 novembre 2024).

2. Adoption de l'ordre du jour

2. L'ordre du jour a été adopté sans modification.

3. Informations fournies par le Président, le Secrétariat, et les membres du Bureau

3. Le Président a informé le Bureau de ses contacts avec des Etats non membres potentiellement intéressés par l'adhésion à la Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle et les droits de l'homme, la démocratie et l'Etat de droit (STCE 225). Il a également informé le Bureau de sa participation au « Humans In Charge 2.0 International Responsible AI Symposium » (Budapest, 7 - 8 octobre), à la réunion de la Sous-commission de l'APCE sur l'IA et les droits de l'homme (Genève, 18 novembre), et au Dialogue de Varsovie pour la démocratie 2024 (Varsovie, 18 - 19 novembre) où il représentera le Comité et s'exprimera sur la Convention-cadre.
4. Le Bureau a pris note des informations fournies par le Président et a décidé d'établir une liste de membres du Bureau intéressés qui pourraient, le cas échéant, remplacer le Président et le Vice-président pour certains des événements auxquels le Comité est invité à participer. Les membres du Bureau ont également été informés des principaux événements à venir liés à l'IA et présentant un intérêt pour le CAI, tels que le sommet GPAI en Serbie et le sommet AI for Good en Suisse.
5. Le Secrétariat a informé le Bureau de ses efforts actuels pour entrer en contact avec des États non membres afin de susciter l'intérêt des États partageant les mêmes idées pour adhérer à la Convention-cadre lors de son entrée en vigueur. Étant donné qu'aucun État africain n'a participé aux négociations de la Convention-cadre, le Secrétariat met particulièrement l'accent sur la région africaine. La Directrice Hanne Juncher s'adressera aux États membres de l'Union africaine à l'occasion du Dialogue OCDE-Union africaine (UA) sur l'IA (Le Caire, 19 - 20 novembre 2024). Il a également informé le Bureau de sa présence aux réunions et de sa participation aux travaux d'autres organisations internationales travaillant sur l'IA.

4. Prochaines étapes dans l'élaboration de la Méthodologie HUDERIA

6. Le Bureau a fait le point sur les progrès réalisés dans l'élaboration du projet de Méthodologie HUDERIA et a discuté des prochaines étapes possibles. Suite à la décision prise par le Comité lors de sa dernière réunion plénière de séparer la Méthodologie HUDERIA (dite « niveau 2 ») et le Modèle HUDERIA (dit « niveau 3 »), le Bureau a décidé de proposer au Comité d'adopter la Méthodologie HUDERIA lors de sa prochaine réunion plénière, et de poursuivre les travaux sur le Modèle HUDERIA en 2025.

5. Préparation de la 12^{ème} réunion plénière du CAI (26 - 28 novembre 2024)

7. Le Bureau a approuvé le projet d'ordre du jour, le projet d'ordre du jour annoté et le projet d'ordre des travaux de la 12^{ème} réunion plénière du CAI et a chargé le Secrétariat de distribuer ces documents au Comité.
8. Le Bureau a examiné la demande de statut d'observateur présentée par le « Réseau Lexing » et a décidé que cette demande ne devait pas être soumise au Comité, étant donné que l'Association internationale du barreau est déjà observateur auprès du CAI et qu'elle représente essentiellement les mêmes intérêts que le « Réseau Lexing ». Il a chargé le Secrétariat d'informer « Réseau Lexing » de sa décision.
9. Le Bureau a pris note des informations fournies par le Secrétariat concernant le processus menant à un éventuel nouveau mandat pour le CAI, à compter du 1^{er} janvier 2026.
10. Le Bureau est convenu de proposer les dates suivantes pour les prochaines réunions plénières du CAI :
 - 13^{ème} réunion plénière : 14 - 15 mai 2025 (immédiatement après EuroDIG 2025 organisé par le Conseil de l'Europe).
 - 14^{ème} réunion plénière : 5 - 6 novembre 2025.
11. Le Bureau tiendra sa 11^{ème} réunion au cours de la semaine du 17 au 21 mars 2025, et sa 12^{ème} réunion le 23 septembre 2025.

6. Questions diverses

12. Aucun point n'a été soulevé sous ce point de l'ordre du jour.